

## ACTUALITÉ

17/11/2021

GOSSELIES

# Mordu par son chien, il doit se faire amputer !

BENJAMIN BERTHAUT



Benoît garde malgré tout le moral.B.BT.

Benoît se bat depuis le début de l'année pour récupérer sa mobilité. Mordu par son teckel, il a développé une infection telle qu'on a dû l'amputer des deux jambes !

next

- 
- 
- 

Benoît vit maintenant depuis deux semaines avec son épouse à Gosselies, dans un logement adapté, installé le long de la chaussée de Bruxelles. Un logement adapté, oui, vaille que vaille. Benoît, la cinquantaine jusque-là active, s'est retrouvé amputé des deux jambes en mars dernier après avoir été mordu au doigt par l'un de ses chiens, un petit teckel !

« C'est ce que l'on appelle une maladie orpheline », confie Benoît un ancien restaurateur actif du côté d'Uccle. « Dès le lendemain, je ne me suis pas senti bien. Moi, très actif, je me suis levé après 10 heures du matin. »

Sa compagne confirme. « Benoît était très mal. J'ai vu que ses jambes étaient déjà mauves », se souvient-elle. L'état de santé de Benoît a empiré rapidement. « On est allé à l'hôpital, d'abord à la clinique Saint-Pierre, à Ottignies. Plusieurs médecins se sont penchés sur son cas, ils n'avaient jamais vu une telle réaction ! »

Très rapidement, la situation se posait comme telle. « Un des médecins me l'a dit », se souvient Benoît. « Il fallait que je passe sur la table d'opération, pour que l'on m'ampute d'une jambe. Sinon, on laissait aller et je laissais se développer la septicémie puis la gangrène. »

« L'opération s'est compliquée très rapidement », poursuit l'épouse de Benoît, qui l'assiste depuis le

début du drame. « Clairement, il fallait amputer la deuxième jambe également. »

C'est ce qui a été fait. « Je ne m'attendais à rien de tout cela », souligne encore Benoît. « Je tiens à mettre en avant le travail qui a été fait pour me suivre, du côté de la clinique de Wavre, celle du Bois Lapière. On m'a appris à vivre avec des prothèses, à me déplacer en chaise roulante. »

Ce qui fait mal à Benoît et à son épouse, c'est la situation dans laquelle ils se retrouvent maintenant. « Du côté de la mutuelle, rien n'est reconnu de mon état. L'idéal serait que je puisse disposer d'une prothèse électronique, qui puisse m'offrir une plus grande mobilité. Je suis actuellement sur la Vierge noire. Nous avons eu, dans notre malheur, la chance de tomber sur un propriétaire qui nous a donné en priorité le logement où nous nous trouvons maintenant, à Gosselies, qui offre quelques facilités, ne serait-ce qu'en matière de salle de bain accessible aux personnes à mobilité réduite. Je ne veux pas me laisser abattre, j'ai toujours été quelqu'un d'actif, de combatif, peut-être encore plus maintenant que je subis ces épreuves », souligne encore Benoît. Son épouse le rejoint, en déplorant le manque de bâtiments, publics ou non, adaptés aux personnes devant se déplacer en chaise roulante.

#### Parcours du combattant

C'est là que le bât blesse encore. « Depuis sa sortie de la clinique, c'est le parcours du combattant au niveau administratif pour que Benoît ait accès aux aides », confie encore son épouse. « Benoît a ainsi dû mettre fin à ses séances de kiné pourtant indispensables. L'idéal serait qu'il puisse disposer d'une prothèse électronique, adaptée à son état, pour qu'il puisse récupérer un minimum d'autonomie. Cela lui est actuellement refusé, alors qu'il avait pu en disposer durant trois mois, lors de son séjour à la clinique de Wavre. »

À partir de l'adresse

<[https://journal.sudinfo.be/index.php#Sudpresse/web,2021-11-17,LIEGE|SU\\_QUOTIDIENS,2021-11-17,LIEGE,1|11](https://journal.sudinfo.be/index.php#Sudpresse/web,2021-11-17,LIEGE|SU_QUOTIDIENS,2021-11-17,LIEGE,1|11)>